

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 3 : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée ».

APSA : Arts du cirque.

Repères d'évaluation de l'AFL1 « « S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées » et « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition ».

Principe d'élaboration de l'épreuve					
Après avoir parcouru tout au long de la séquence les différentes disciplines des Arts du Cirque parmi le jonglage, l'équilibre, l'acrobatie et le jeu d'acteur, les élèves interprètent une composition collective d'une durée de 3 à 5 minutes qu'ils ont créée au cours de la séquence. Le thème, l'environnement sonore et les éléments scénographiques sont choisis par les élèves. Cette composition est présentée une fois devant un public constitué par les autres élèves de la classe. La notation concernant le premier élément (« S'engager ») est individuelle, celle du deuxième élément (« Composer ») est collective.					
Éléments à évaluer		Repères d'évaluation			
		Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition					
S'engager pour interpréter : Engagement corporel	MOTEUR 3 points	L'élève présente un engagement moteur minimal : majorité de prises de risque faibles. Manipulation des arts maladroite. L'exécution présente des fautes (problème de postures, chutes, hésitations). 0 à 0,5 point	Il présente un engagement moteur de base : motricité simple, exploitation basique des arts. L'exécution est propre malgré quelques fautes liées au manque d'amplitude ou de synchronisation (postures, déséquilibres). 0,75 à 1,25 point	Il s'engage au niveau moteur avec plus de prises de risque. L'exécution est propre. Quelques fautes demeurent, liées au manque d'amplitude ou de synchronisation (postures, déséquilibres, maîtrise parfois incertaine). 1,5 à 2 points	Son engagement moteur est maximale, des prises de risque et virtuosité avérées dans la réalisation des éléments et formes corporelles. Sa prestation gagne en amplitude ; stabilité dans les postures et manipulations. 2,25 à 3 points
	Présence de l'interprète	L'élève est de bonne volonté mais sort de son rôle ou de son personnage à cause d'éléments extérieurs (erreurs, public, ...). Ne parvient pas à rester dans son rôle tout le numéro. 0 à 0,5 point	Engagement émotionnel minimal : s'applique mais récite (ne capte pas forcément l'attention du spectateur en dehors de son application). Engagement dans un jeu d'acteur simple (mime hésitant). 0,75 à 1,25 point	Engagement émotionnel maîtrisé : élève impliqué, présence sur scène qui interpelle le spectateur. Jeu d'acteur élaboré (mime et symbolique). 1,5 à 2 points	Engagement émotionnel total : élève engagé qui réussit à susciter une émotion chez le spectateur. Jeu d'acteur singulier (univers poétique, subtilité). 2,25 à 3 points
Qualité de réalisation					
Composer et développer un propos artistique		Les élèves composent un projet chorégraphique décousu, peu lisible. L'utilisation de l'espace scénique est pauvre (frontal), les relations entre les partenaires également (côte à côte, peu de communication). Les procédés chorégraphiques manquent de variation. Les formes corporelles juxtaposées et les choix des arts sont dénués de sens. 0,5 pt à 1 point	Ils conçoivent un numéro bien développé, qui contient quelques éléments en rapport avec le thème. Ils effectuent des choix judicieux d'une famille parmi le jonglage l'acrobatie ou les équilibres. L'espace scénique commence à être orienté. Les relations se diversifient (1 ou 2 formes parmi les contacts, regards). Les procédés chorégraphiques restent restreints, peu lisibles pour le spectateur et ne servent pas le propos. 1,5 à 2,5 points	Ils conçoivent un numéro structuré. Le réel est détourné et l'intention lisible. Au moins deux des familles parmi le jonglage l'acrobatie ou les équilibres sont utilisées au service du projet chorégraphique. L'utilisation de l'espace scénique et des relations entre les partenaires sont variées dans le souci d'être adapté au projet. Le choix ainsi que la maîtrise des arts du cirque sont pertinents mais parfois décousus du message à transmettre (repérables mais restent scolaires). 3 à 4,5 points	Ils conçoivent un numéro poétique. Ils parviennent à combiner les paramètres du mouvement au service du thème : l'espace scénique (symbolisé), des relations (riches), le temps (temps forts et faibles) et un choix très pertinent des arts du cirque. Ils privilégient pour les procédés chorégraphiques la recherche de la signification plutôt que de la quantité. 5 à 6 points
Inventivité					

Repères d'évaluation de l'AFL 2 « Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions ».

Cette évaluation est réalisée tout au long de la séquence par une observation de l'engagement des élèves dans le travail de groupe, avec l'appui d'un document rédigé par l'élève dans lequel il décrit la manière dont il a contribué au travail de son groupe et sa démarche de création (idées et régulation). La cohérence entre ce que décrit l'élève et la réalité est évaluée ainsi que la pertinence et la priorité des choix.

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<p>L'élève présente un engagement intermittent dans les phases de préparation/ recherche/répétitions du projet.</p> <p>Le travail individuel et/ou de groupe est irrégulier et peu productif.</p> <p>Il écoute partiellement le groupe</p>	<p>Il a un engagement modéré dans les phases de préparation/ recherche/répétitions du projet.</p> <p>Le travail individuel et/ou de groupe est régulier, parfois opérant.</p> <p>Il formule des régulations pertinentes mais encore non prioritaires.</p> <p>Il écoute et adhère au groupe.</p>	<p>Il se montre impliqué dans les phases de préparation/recherche/répétitions du projet.</p> <p>Le travail individuel et/ou de groupe développe et précise la composition.</p> <p>Il formule des régulations enrichissantes.</p> <p>Il coopère dans le groupe.</p>	<p>Son engagement est soutenu dans les phases de préparation/recherche/répétitions du projet.</p> <p>Le travail individuel et/ou de groupe enrichit et valorise les points forts.</p> <p>Il formule des régulations originales et prioritaires, apporte une plus-value (sur le plan moteur, dynamique de travail) au groupe.</p>

Repères d'évaluation de l'AFL 3 « Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective ». L'élève est évalué dans un rôle qu'il a choisi parmi : juge ou chorégraphe.

Au début de l'épreuve, 25 minutes sont consacrées au visionnage et analyse d'une vidéo. Le numéro filmé est une composition d'élèves de terminale de deux minutes. Sur grand écran, il est projeté trois fois, à vingt secondes d'intervalle. L'analyse est rendue sur une copie anonyme fournie.

Pour évaluer le rôle de juge, une grille d'évaluation de la composition (tableau de niveaux) est à remplir : placer le numéro dans des niveaux et justifier ses choix.

Pour évaluer le rôle de metteur en scène, l'élève formule des régulations sur ce même numéro afin de l'enrichir.

	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
JUGE	L'élève regarde la composition, a des difficultés à repérer des indicateurs pour l'analyse. Son appréciation de la composition est binaire, l'argumentation très générale et quantitative.	Il observe la composition, repère certains indicateurs. Son appréciation de la composition est partielle, et propose quelques arguments qualitatifs pertinents.	Il situe la composition, identifie avec justesse des indicateurs simples. Son appréciation est argumentée et pertinente.	Il analyse la composition, identifie avec justesse et dans le même temps plusieurs indicateurs. Son appréciation est argumentée et personnelle qui éclaire les choix de la composition (formule quelques remédiations).
CHORÉGRAPHE	L'élève a des difficultés à repérer des indicateurs pour l'analyse. Seule une proposition de régulation est pertinente.	Il repère certains indicateurs. Les régulations proposées sont pertinentes mais mal hiérarchisées.	Il identifie avec justesse des indicateurs simples. Les régulations formulées sont pertinentes et hiérarchisées.	Il identifie avec justesse et dans le même temps plusieurs indicateurs. Ses régulations, argumentées et originales, enrichissent la composition d'une manière significative.

CHOIX DE L'ÉLÈVE dans la répartition des points AFL2 et AFL3 :

Points choisis AFL2/AFL3	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<i>/4 points</i>	<i>0 à 1 point</i>	<i>1,5 à 1,75 point</i>	<i>2 à 3 points</i>	<i>3,5 à 4 points</i>
<i>/2 points</i>	<i>0-0,5 point</i>	<i>0,75 à 1 point</i>	<i>1 à 1,5 point</i>	<i>2 points</i>
<i>/6 points</i>	<i>0 à 1 point</i>	<i>1,5 à 2,5 points</i>	<i>3 à 4 points</i>	<i>4,5 à 6 points</i>

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 3 : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée ».

APSA : Arts du cirque : élève en surpoids, asthmatique ou atteint du syndrome rotulien.

Repères d'évaluation de l'AFL1 « S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu ».

Principe d'élaboration de l'épreuve

Le principe d'élaboration de l'épreuve s'adapte en fonction des problèmes ponctuels ou réguliers de ces élèves.
L'activité Arts du Cirque avec l'ensemble des disciplines regroupées permet d'ajuster et d'adapter l'activité de l'élève en fonction de sa pathologie.